

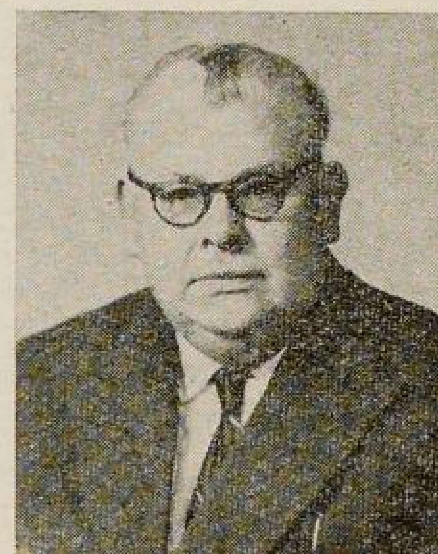
Georges PRISSET

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 18 Novembre 1962

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

5e CIRCONSCRIPTION



Marcellin FAULQUE

CANDIDAT :

Georges PRISSET

Conseiller Général - MAIRE DE CHOLET

Suppléant : Marcellin FAULQUE

Adjoint au Maire de Cholet - Président de l'Office Public H. L. M.

Electrices, Electeurs,

Je pose ma candidature, en dehors de toute polémique, avec un programme bien défini, et je vous demande de bien vouloir réfléchir avec moi, pendant quelques minutes, avant de prendre une décision.

A l'exclusion des communistes, en tant que tels, je ne suis contre personne. Lors du dernier référendum je n'ai pas élevé la voix. Je n'ai pas voulu me servir des mandats que je détenais pour essayer d'influencer qui que ce soit. J'estime que le Général de Gaulle reste le chef d'Etat le plus sûr dans les circonstances actuelles. Est-ce seulement trop demander que soient respectés la Constitution et le libre jeu des Institutions ?

Ceci étant posé, j'ajouterai que je suis prêt à collaborer, en toute franchise et en toute honnêteté, avec ceux qui voudront bien unir leurs efforts pour le salut du Pays.

Ma candidature a un double but : politique sur le plan national, économique sur le plan régional.

Je défendrai donc :

— **LA POLITIQUE EUROPÉENNE** qui a toujours été la mienne et celle de mes amis ;

— **LA LIBERTÉ D'OPINION, LE RESPECT ET LA MISE EN APPLICATION SANS ÉQUIVOQUE DE LA LOI SCOLAIRE,** pour rendre justice aux maîtres de l'Enseignement Libre et aux familles ;

— **LA PROMOTION AGRICOLE** toujours promise et bien peu tenue : enseignement des jeunes agriculteurs, habitat rural, adductions d'eaux, protection des cultivateurs contre le cumul et le démembrement des fermes, parité des prix des produits agricoles ;

— **L'AMÉLIORATION DU SORT DES VIEUX ET DES INVALIDES,** problème sur lequel je me suis penché depuis déjà tant d'années ;

— **RESPECT DES LIBERTÉS SYNDICALES, PATRONALES ET OUVRIÈRES ;**

— **RAPPORT ENTRE LES SALAIRES ET LE COUT DE LA VIE ;**

— **AIDE A L'ARTISANAT ET AU COMMERCE.**

En résumé, je veux mettre l'accent sur tous les problèmes sociaux qui, depuis quatre ans, ont été relégués au deuxième plan.

Pour la défense des intérêts régionaux, je pose avant tout ma candidature en tant que maire de Cholet, membre de l'Administration municipale depuis 1945 et connaissant bien les problèmes de Cholet et de la région.

Je pense que le maire d'une ville de près de 40.000 habitants, où tant de réalisations ont été faites, a une expérience plus complète pour résoudre les questions communales. Par ailleurs, un mandat parlementaire donne des possibilités importantes pour la défense des municipalités et de leurs intérêts.

J'ajouterai également que nous formons, mon suppléant Marcellin FAULQUE et moi-même, une équipe soudée par plus de quinze ans d'une profonde amitié au sein de l'administration municipale de Cholet.

Je m'efforcerai donc :

— de **maintenir** ou de **créer** le **PLEIN EMPLOI** dans toutes les communes de la circonscription ;

— **d'industrialiser les COMMUNES RURALES** qui sont encore défavorisées :

— de **solutionner les problèmes des JEUNES** (foyers, stades, etc.) ;

— de faciliter les réalisations d'ordre **social** et **culturel**, les questions de **viabilité** et d'**urbanisme**, l'**aide à la construction.**

Beaucoup d'entre vous me connaissent déjà ; père de famille, je suis prêt à **aider** les **ASSOCIATIONS FAMILIALES.**

Je n'ai jamais renié mes convictions politiques ou religieuses, car, si je n'avais pas un idéal, je ne me présenterais pas à vos suffrages.

Je veux seulement donner au mot « politique » son sens le plus large, cherchant à résoudre les questions sociales et économiques, en conservant des **FINANCES SAINES.**

Vous ne suivrez pas ceux qui cherchent à diviser les Français.

Les « bons » ne sont pas d'un côté et les « mauvais » de l'autre. Il s'agit seulement de réunir les premiers et il y en a partout pour entraîner les autres.

Je suis candidat du Mouvement Républicain Populaire. Je ne tiens pas au nom, bien qu'il n'ait jamais changé ; je ne tiens pas à l'étiquette, mais je tiens à tout ce qu'il représente pour moi de liberté, de démocratie, de sens social et de compréhension humaine.

La Chambre qui sera élue ne donnera, je le sais, et vous le savez, la majorité absolue à aucune formation politique. Qu'on le veuille ou non, cette majorité sera faite de l'union de tous les partis nationaux et le Mouvement Républicain Populaire sera en bonne place parmi ceux-ci.

Electrices, Electeurs,

Si vous voulez l'union de tous les Français, si vous voulez la promotion sociale et familiale,

Si vous voulez la liberté de l'enseignement,

Si vous voulez l'augmentation du pouvoir d'achat et le maintien du plein emploi,

Et je dis aussi :

Choletaises, Choletais et habitants des cantons limitrophes, si vous voulez un député Choletais pour défendre vos intérêts,

Faites confiance à

Georges PRISSET

Maire de Cholet
Conseiller Général
Membre de la Commission Départementale
Président des Foyers des Vieux de Cholet
Vice-Président de la Société Départementale d'Equipement

CANDIDAT M. R. P.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Marcellin FAULQUE

Adjoint au Maire
Président de la Commission des Finances
Président de l'Office Public H.L.M.

Imp. du Centre, 17, Rue Thybault-Carté, Cholet